

Le Canada joue gros jeu dans sa politique étrangère, collective et impériale. Il mise gros dans les questions de paix et de guerre. Après deux grands conflits, plus de 100,000 Canadiens, hommes et femmes, reposent dans les cimetières en terre étrangère, ayant offert leur vie en sacrifice dans les batailles livrées pour la démocratie et la civilisation et où la nation canadienne a joué un noble rôle.

J'ai été l'un des représentants du Canada à la conférence de San-Francisco, puis à la commission préparatoire de Londres, et enfin substitué à la première réunion de l'Assemblée générale. Je devrais tout d'abord, semble-t-il, indiquer à la Chambre certaines améliorations qu'il conviendrait d'apporter à la représentation canadienne.

La modification que doit subir le ministère des Affaires extérieures, d'après ce que disait avant-hier le premier ministre, est une de ces améliorations. Cette modification fait prévoir et promet que nous aurons, à l'avenir, aux Affaires extérieures un ministre distinct, exclusivement chargé de ce ministère. C'est, il me semble, un pas dans la bonne voie et auquel j'apporte mon approbation enthousiaste au nom de mon parti. Nous avons étudié et réclamé cette réforme.

Il y avait grand avantage, si je puis dire, à avoir une délégation du genre de la nôtre à San-Francisco, à la Commission préparatoire et à l'Assemblée générale. La délégation comprenait des représentant des trois principaux partis politiques de la Chambre; le premier ministre pourrait cependant en d'autres occasions, s'il m'est permis de formuler cette réflexion, inviter aussi, sans modifier le caractère de la délégation, le quatrième parti, celui du Crédit social qui siège à ma gauche. C'est une attitude qui, en dernière analyse, créera une meilleure compréhension générale des problèmes mondiaux.

Il y a un grand avantage à avoir des représentants des divers partis politiques lorsque le Canada parle en dehors de ses frontières. Il n'y a pas de l'avantage de compter parmi les délégués des membres des divers partis politiques, il y a aussi celui d'assurer à notre politique extérieure, comme c'est la coutume en Grande-Bretagne et dans d'autres pays, une plus grande continuité, et de provoquer une entente complète de la part de chaque représentant. Cette ligne de conduite est de nature à assurer, autant que possible, l'unité de voix pour le peuple canadien lorsqu'il parle en dehors de son territoire. Pour cette raison, j'approuve le programme sur lequel tous les partis de la Chambre se sont si bien entendus jusqu'ici.

Il y aura toujours des divergences au sujet de la politique à suivre, à l'extérieur, au sein du commonwealth, au sein de l'empire et à

l'intérieur. Il serait inconcevable que les représentants des divers partis politiques délégués à des conférences internationales, aient toujours les mêmes vues sur tous les sujets à l'étude. J'ai représenté mon parti à titre de délégué à trois conférences et je sais qu'il est parfois difficile d'en arriver à un accord complet au sein d'une délégation, mais je me suis toujours efforcé d'exercer ce sens de la responsabilité qui s'impose dans des circonstances de ce genre. S'il y a des divergences d'opinions, comme il y en a eu, entre les membres de la délégation, c'est au sein même de la délégation, ou bien au pays, qu'il faut les discuter. Il ne convient pas d'étaler ses griefs en public à San-Francisco ou à Londres. C'est l'attitude que la plupart des gens imbus du sens de leurs obligations veulent que nous prenions.

On a soulevé par exemple à la Commission préparatoire une question qui a causé beaucoup de division chez nos délégués. C'est une question dont j'ai saisi la Chambre avant mon départ pour Londres, et sur laquelle je me suis prononcé outre-mer. Je veux parler de l'emplacement du siège social des Nations Unies. J'ai toujours été d'avis,—je peux être dans l'erreur, mais nous avons tous droit à notre opinion,—que le Canada était l'endroit au monde où nous pourrions espérer qu'on établirait le siège social de l'Organisation des Nations Unies, et je crois avoir exposé plusieurs excellentes raisons pertinentes à l'appui de ma thèse ici à la Chambre avant mon départ pour Londres. C'est l'un des points sur lesquels je n'ai pu m'entendre avec le Gouvernement. De plus j'étais d'avis que la délégation aurait dû au moins rester neutre entre l'Europe et l'hémisphère occidental si elle ne se trouvait pas justifiée à donner tout son appui à la partie occidentale de l'univers. Je mentionne ces points afin de montrer que des hommes sincères qui désirent vivement faire ce qui leur semble bien ne peuvent pas toujours s'entendre même au sein de délégations représentant notre pays; et on peut en dire autant, je crois, pour les délégations des autres pays.

Quant au chef de la délégation, qu'on inscrive au *Feuilleton* avant la réunion de la Chambre un projet de résolution proposant la nomination d'un ministre distinct des Affaires extérieures car il me semble injuste que le premier ministre ou ceux qui pourront diriger la délégation ne jouissent pas de la liaison naturelle entre un ministre des Affaires extérieures et ses subordonnés. Qu'il soit bien compris que je ne critique pas ceux qui ont dirigé notre délégation à Londres. A San-Francisco, c'est évidemment le premier ministre lui-même, en sa qualité de secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures, qui a pris